



## Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole Réunion du groupe de travail « Retombées économiques et développement local » du 6 novembre 2013

Participants				
Nom	Entité	E-mail	Présent	Dest.
Carol Ostorero	Région Guyane	Carol.ostorero@machdeal.com	X	X
Hervé Tonnaire	Région Guyane	Herve.tonnaire@cr-guyane.fr		X
Isabelle Cortana	Région Guyane	isabelle.cortana@cr-guyane.fr		X
Betty Bertome	Région Guyane	betty.bertome@cr-guyane.fr	X	X
Jean-Francois Henric	Egis	jean-francois.henric@egis.fr	X	X
Anne Duthilleul	Etat	anne.duthilleul@outre-mer.gouv.fr	X	X
Céliane Ringuet	CSC	celiane.ringuet@guyane.pref.gouv.fr		X
Gilles Amiard	Shell	g.amiard@shell.com	X	X
Alain Deport	Shell	a.deport@shell.com		X
Christian Claudon	CDP	christian.claudon@guyane.pref.gouv.fr	X	X
Juliette Chaix	CDP	juliette.chaix@guyane.pref.gouv.fr		X
Paul Jeannet	CDC	paul.jeannet@caissedesdepots.fr		X
Jean-Claude Hernandez	DRFIP	jean-claude.hernandez@dgfip.finances.gouv.fr		X
Gilles Morvan	DEAL	gilles.morvan@developpement-durable.gouv.fr		X
Jean-Michel Andries	Douanes	jean-michel.andries@douane.finances.gouv.fr		X
Patrick Pichon	Douanes	patrick.pichon@douane.finances.gouv.fr		X
Julien Panchout	SGAR	julien.panchout@guyane.pref.gouv.fr		X
Edern Le Dortz	Direction de la Mer	edern.le-dortz@developpement-durable.gouv.fr		X
Bernard Boullanger	MPIG	boullanger@orange.fr	X	X
Thomas Bourguignon	MPIG	mpiguyane@wanadoo.fr		X
Stéphane Lambert	MEDEF	stephane.lambert@medefguyane.fr		X
Stéphan Ohlicher	MEDEF	medef.guyane@wanadoo.fr	X	X
Jean-Paul Lepelletier	CCIRG	jpl@guyane.cci.fr		X
Jean-Luc Davidas	CCIRG	appro.guyane@guyane.fr		X
Yves Bellemare	CCIRG	ybparticipation@wanadoo.fr	X	X
Jean-Michel Nicolas	CCIRG	jm.nicolas@guyane.cci.fr		X
Joëlle Prévot-Madère	CGPME	joelle.madere@gmail.com		X
Philippe Lemoine	Grand Port Maritime	philippe.lemoine973@gmail.com		X
Rémy-Louis Budoc	Grand port Maritime	r.l.b@orange.fr		X
Jean-Louis Pascal	MARFRET	jlpl@glmp.fr		X
Eric Sagne	CLUSTER MARITIME	sspmg@wanadoo.fr		X
Bernard Assie	CLUSTER MARITIME	cluster.maritime.guyane@gmail.com		X
Patrice Stephan	CLUSTER MARITIME	cluster.maritime.guyane@gmail.com	X	X
Bellemare James	ARD	bjames.ard-guyane@orange.fr		X
Philippe Rech	SOMARIG (CMA-CGM)	cay.prech@cma-cgm.com		X
Sébastien Bourgeois	GENERG	info@generg.fr		X

## Synthèse des interventions

- **Evolutions du projet de base logistique de support (supply base) au Grand Port Maritime (Grand Port Maritime)**

Philippe LEMOINE (GPM) annonce qu'une rencontre a eu lieu la semaine dernière entre le GPM et Shell pour leur présenter le projet de base logistique avec le partenaire Altus en charge de la gestion de la base. Shell a semblé satisfait. L'objectif du GPM est de mettre à profit l'année qui vient pour transférer l'intégralité des activités depuis Port of Spain sur Dégrad des Cannes (au moins le Casing...). La base logistique offrira en plus la possibilité de stocker les boues de forage sur une surface dédiée de 300m<sup>2</sup>.

Maintenant le GPM attend un signal fort de Shell pour lancer le transfert. La base est opérationnelle dès maintenant.

Gilles AMIARD (SHELL) confirme que Shell est en train d'évaluer la base logistique à travers une étude dont les résultats seront connus fin novembre. Le point le plus critique est la nécessité d'avoir des certitudes sur le respect des standards HSE. La mise en place du quai numéro 2 en juin 2014 permettra d'avoir un bien meilleur usage des rotations.

Carol OSTORERO (Région) ne doute pas que Shell saura trouver son intérêt économique à travers le port de Dégrad des Cannes (Port of Spain est bien plus éloigné).

Philippe LEMOINE (GPM) pense que Dégrad des Cannes peut être au moins aussi performant que Port of Spain. En particulier, le déchargement des navires se ferait sur le même site que la base logistique et le chargement, ce qui est bien plus efficient en terme environnemental.

Stéphane LAMBERT (MEDEF) souhaite que l'on se donne une perspective de plus long terme (vers une base logistique pour la production et non uniquement pour la phase d'exploration), le Port possédant un potentiel encore important de développement.

Philippe LEMOINE (GPM) confirme que c'est un argument fort pour les industriels du pétrole utilisent Dégrad des Cannes.

Anne DUTHILLEUL (Etat) annonce que le Préfet a envoyé hier un courrier à Shell leur demandant de fixer très rapidement leurs orientations sur le port de Dégrad des Cannes. A cet effet, dans sa prochaine campagne de travaux, Shell devra préciser les conditions d'utilisation du port.

Philippe LEMOINE (GPM) se met à la disposition de Shell pour répondre à toutes les questions complémentaires que pourraient se poser le pétrolier.

Carol OSTORERO (Région) demande si d'autres industriels, opérateurs pétroliers ayant faits des demandes en cours, se sont présentés au GPM.

Philippe LEMOINE (GPM) indique avoir rencontré hier Endel.

Carol OSTORERO (Région) souhaite savoir combien de structures d'exploration pétrolière peuvent être accueillies en même temps sur la base logistique.

Philippe LEMOINE (GPM) indique qu'en 2014 le port pourrait accueillir toute l'activité de Shell, plus toute entreprise qui souhaiterait bénéficier du port lors de ses campagnes de sismique (Total par ex.). L'offre ne vaut pas que pour Shell. A partir de 2015, le port pourra accueillir en simultanément plusieurs compagnies en phase d'exploration (2 ou 3 sans problème). Le port possède d'importantes possibilités d'extension.

- **Informations sur les conditions d'approvisionnement du navire de forage (Shell)**

Carol OSTORERO (Région) regrette l'absence du représentant de l'Economat des Armées dans la mesure où il aurait été intéressant d'avoir leur retour d'expérience.

Anne DUTHILLEUL (Etat) rappelle qu'un effort de traçabilité avait été opéré cet été. François Marine avait lancé une consultation le 13/06 auprès de l'Economat des Armées et d'ApproG. L'Economat des Armées avait fourni une réponse rapide et un contrat avait été passé début juillet.

La procédure mise en place en Juillet a été poursuivie en septembre. Entre Juillet et Septembre, il y a eu quatre livraisons de l'Economat des Armées. Il n'y a pas eu de passation de commande à ApproG par François Marine, malgré une réponse complète fournie en août.

Anne DUTHILLEUL annonce que le Préfet a écrit à Shell en lui demandant un traitement plus ouvert de l'approvisionnement du navire de forage et en exprimant le souhait d'y veiller dans la prochaine campagne. Si des difficultés existent, il souhaite en être informé. Par ailleurs, elle regrette l'envoi par François Marine d'un courrier laconique précisant qu'aucune commande pour l'approvisionnement du navire ne serait passée à ApproG sur cette campagne de forage.

Jean-Luc DAVIDAS (CCI) refuse de laisser dire et écrire qu'ApproG n'a pas répondu. Un référencement des fournisseurs avait été réalisé, mais François Marine n'a jamais répondu aux demandes de précisions faites, sa consultation n'étant pas précise ni sur les produits, ni sur les conditionnements ni sur les quantités. De plus, il a été demandé à ApproG de rechercher des containers de 10 pieds qu'il a été impossible de trouver. Il est clair qu'un traitement différencié existe avec l'Economat des Armées. Il est certainement plus efficace de faire affaire directement avec les donneurs d'ordres que de jouer le jeu des réunions de concertation. Pourquoi, lorsqu'on demande des compléments d'information à Exxon ou Total, ces derniers arrivent-ils immédiatement alors qu'avec François Marine rien ne vient ?

Carol OSTORERO regrette cette situation. Elle apprécie la mobilisation du Préfet. L'opérateur seul aujourd'hui reçoit la pression du monde économique (faire du contenu local). Elle souhaite que l'on puisse répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les besoins globaux d'approvisionnement du navire de forage. Qu'est ce qui au total a été livré ?
- Quels sont les produits que l'on peut fournir mais qui n'ont pas été livrés par l'Economat ?

Gilles AMIARD précise que 9 commandes avaient été faites à l'Economat des Armées, que 7 ont pu être réalisées pour 11t de fruits et légumes essentiellement, plus quelques liquides sur une des commandes.

Anne DUTHILLEUL demande à Shell **de préciser leurs besoins d'ensemble sur toute une campagne. Il faut chiffrer l'ensemble des quantités nécessaires et compléter les listes. Un bilan complet doit ainsi être rapidement fourni par Shell, précisant l'ensemble des produits et des quantités nécessaires.**

**Il convient d'analyser quel approvisionnement a été réalisé au total par François Marine pour le navire de forage. Quelle quantité de telle ou telle marchandise, quel est le marché potentiel, afin de préparer la campagne suivante ?**

Carol OSTORERO précise que d'autres candidats aux PER fournissent une bien meilleure visibilité sur leurs besoins. La Région sera amenée à donner un avis sur les candidatures (notamment les AOT). Cet avis sera largement conditionné par la réponse en matière de contenu local. A l'occasion du renouvellement de son autorisation, Shell devra également se positionner sur un contenu précis en matière de contenu local. On comprend bien que leurs propositions sont différentes d'un pays à l'autre. Il faut que cette 2<sup>ème</sup> période d'exploration permette de développer une meilleure approche en matière de contenu local. Shell a l'obligation maintenant de proposer un contenu local adapté. A cet effet, la Région pourra apporter son appui technique (par la publication,...).

Jean-Luc DAVIDAS a pu observer ce qui se passe à Trinidad. Onyx qui alimente le Stena Ice Max a réalisé 913.000 \$US en approvisionnement, et la plupart des produits livrés sont disponibles en Guyane française, avec parfois des prix très concurrentiels (sur les surgelés...). Pourquoi n'a-t-on pas pu se positionner plus largement sur cet approvisionnement ? Enfin, Exxon, ne disposant pas de bu-

reau, a déjà établi des relations. En effet, il a déjà transmis un grand fichier présentant ses besoins globaux en produits. Pourquoi cela n'est-il pas possible avec Shell ?

Bernard BOULLANGER (MPI) précise qu'il est lui-même référencé auprès de l'Economat et de ApproG. Il est très étonné du manque d'anticipation de Shell dans ses commandes. Le plus souvent, elles sont faites du jour pour le lendemain. En Guyane, les marchés sont petits, il est très difficile d'apporter des réponses adaptées car les fournisseurs n'ont pas l'envergure suffisante pour répondre sur des grosses quantités en peu de temps. Si Shell donnait plus de visibilité sur ses besoins globaux, en anticipation, les fournisseurs pourraient être en mesure de se préparer et répondre à la demande.

Stéphane LAMBERT est preneur d'une analyse « post mortem » de ce qui n'a pas fonctionné (mais plus large que les produits d'avitaillement du Stena : à titre d'exemple, nous pouvons fournir les produits de forage avec des propositions plus favorables). Enfin d'un point de vue plus global et face au problème de fluidité de l'information en général, il demande à Shell d'améliorer profondément sa relation aux fournisseurs locaux.

Anne DUTHILLEUL rappelle que le mode d'approvisionnement avait été imaginé très tôt, et que Shell a finalement été « pris de court » par la demande de contenu local pour cette campagne qui se termine. Aujourd'hui le Préfet insiste sur la formalisation d'un volet « retombées socio-économiques » dans les nouveaux dossiers, afin d'intégrer plus en amont possible les entreprises guyanaises.

Gilles AMIARD annonce qu'il n'y aura pas de changement majeur si on n'utilise pas la base de Dégrad des Cannes. La clef est qu'il faut être extrêmement réactif, avec de bons moyens logistiques (un avitaillement a été fait en 18 heures). A titre de précision, le dernier avitaillement a été annulé faute de bateau disponible et de dockers. Shell rappelle que c'est bien l'objet de l'étude du port qui est en cours. Il reconnaît qu'un délai d'anticipation plus long est légitime (3 j. par ex.).

Mme OSTORERO précise que dans le contenu local, dès le dépôt de leur prochaine demande, des précisions devront être apportées quant à l'utilisation du port envisagée et à son approvisionnement.

A cet effet, Shell rappelle qu'il peut imposer des clauses de « Best Efforts » à ses sous-traitants, qu'il peut demander à ses contractants d'utiliser des opérateurs locaux, mais il ne pourra leur imposer des fournisseurs.

Mme OSTORERO précise que nous n'avons pas connaissance des règles propres à Shell sur le contenu local.

Jean-Luc DAVIDAS rappelle que toutes les entreprises référencées chez ApproG se sont engagées sur une réactivité de 3j sur les livraisons alors qu'Onyx à Trinidad ne s'est engagé que sur 7j. Pourquoi cette différence ?? Shell a également évoqué le problème de l'absence de dockers le dimanche, mais c'est un faux problème. On aurait pu trouver sans problème la main d'œuvre si on avait sollicité les bonnes personnes. Plus globalement, il est vrai qu'il est difficile de demander à un fournisseur de mettre en route son usine pour assurer une livraison le dimanche, si on le sollicite une seule fois.

- **Cartographie de sous-traitance**

Jean-François HENRIC rappelle le travail effectué et présente la dernière analyse sur la base du fichier SIRENE des entreprises de plus de 1 salarié.

Jean-Luc DAVIDAS demande à ce que certains regroupements soient affinés (ex : transport qu'il faudrait diviser en transport aérien et transport maritime). Il s'étonne de certains résultats qui ne correspondent pas à la réalité du tissu économique.

Jean-François HENRIC précise qu'il s'agit certainement d'un effet dû aux limites des codes NAF. **Il est entendu qu'un travail d'identification plus précise des entreprises, sur la base du fichier détaillé trié par Egis-Calia sera mené avec la Région pour corriger les éventuelles imperfections du fichier.**

- **Proposition de programme de travail**

Jean-François HENRIC présente le projet d'organisation des groupes de travail. Le projet reçoit globalement un accueil favorable.

Stéphane LAMBERT précise que le MEDEF avait aussi prévu d'organiser une rencontre entre sous-traitants du tissu local en décembre. La date n'était pas fixée. Il propose que l'on fasse converger les deux démarches afin d'éviter de mener des initiatives en parallèle.

Carol OSTORERO approuve. En effet, il ne faut pas mener plusieurs initiatives en parallèle. Par ailleurs, elle précise l'importance qu'elle accorde à la notion de « coaching » des entreprises les plus outillées envers les moins prêtes.

Stéphane LAMBERT explique que le MEDEF avait l'ambition de créer une sorte de GIE (même si juridiquement cela ne pouvait pas être un GIE) pour regrouper les entreprises locomotives et permettant de servir de marche-pied aux TPE-PME. On pourra se servir de ce regroupement pour assurer le « coaching » attendu.

Gilles AMIARD s'interroge sur les sous-traitants de rang 1 qui seront invités : il est probable qu'ils soient déjà partis en janvier. Il faut proposer un moyen de les faire venir.

Carol OSTORERO espère qu'ils sauront se mobiliser car les enjeux sont importants.

Anne DUTHILLEUL souhaite que l'on réfléchisse à une meilleure répartition des sous-groupes car elle craint que les intitulés ne répondent pas aux clefs de lecture des sous-traitants. Il faut s'adapter à leurs besoins pour déterminer les groupes. **Il décidé d'une réunion entre l'Etat, Shell, la Région et l'AMO avant la fin de semaine pour bien préciser les intitulés des groupes.**

Le CV d'un animateur spécialisé potentiel est présenté. Il semble correspondre à la demande. Jean-François Henric propose de recueillir les propositions éventuelles d'un autre CV **avant la fin de semaine prochaine.**

**L'objectif étant de faire partir les courriers dans le courant de la semaine prochaine (12 novembre), il indispensable qu'avant le milieu de semaine :**

- **Le fichier SIRENE trié ait été vérifié par la Région.**
- **Les intitulés des groupes soient arrêtés (réunion à tenir avec Shell/Etat/Région/AMO)**
- **Le courrier d'envoi soit relu (l'AMO envoie le courrier pour relecture avant la fin de la semaine du 5)**
- **On ait précisé la nature des sous-traitants de rang 1 à inviter**
- **On ait précisé la façon de mobiliser les entreprises locomotives en capacité de faire le « coaching ».**

- **Charte « local content »**

Jean-François HENRIC présente l'objet de la Charte tel qu'issu des échanges de la réunion du 22 juillet.

Carol OSTORERO précise que la Charte est d'abord un document qui doit s'imposer aux entreprises pétrolières et qui doit fixer des objectifs en matière de contenu local.

La composition du groupe de travail est discutée. Le représentant du Cluster maritime souhaite participer.

Jean-François HENRIC souhaite que l'on complète le groupe d'une ou deux personnes intuitu personae en capacité d'apporter un regard neutre et détaché des intérêts directs autour du projet, avec une hauteur de vue sur les enjeux de développement. Il demande à ce que les membres du groupe fassent des propositions **avant la fin de semaine prochaine.**

		04-nov	11-nov	18-nov	25-nov	02-déc	09-déc	16-déc	23-déc	30-déc	06-janv	13-janv	20-janv	27-janv	03-févr	10-févr	17-févr	24-févr	03-mars	10-mars	17-mars	24-mars	31-mars	07-avr	
Animation des entreprises	Vérification fichier SIRENE	■	■																						
	Validation intitulé des sous-groupes	■	■																						
	Identification des sous-traitants à inviter	■	■																						
	Modalités de mobilisation des entreprises locomotives	■	■																						
	Envoi du courrier		■																						
	Réception des inscriptions			■	■	■	■	■	■	■	■	■													
	Réunions thématiques											■			■					■				■	
	Réunions transversales														■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Local Content	Proposition d'élargissement du comité de rédaction	■	■																						
	Réunions du comité de rédaction			■		■		■																	

Dates des réunions « local content » :

- 21 novembre 9h
- 5 décembre 9h
- 19 décembre 9h.